



LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ / 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020

En vertu de l'article 961.4 du Code municipal, la Municipalité doit publier sur son site internet, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Fournisseurs	Montant	Objet du contrat
Carrière Ste-Rose	25 418\$	Rechargement de gravier et matériel
Électricité & Génératrices BCN	37 344\$	Achat génératrice / Mairie
Ford Appalaches	44 990\$	Achat / camion léger
Groupe Ultima	38 326\$	Assurances municipales
Hydro-Québec	70 288\$	Électricité
Les Embellissements Langevin	44 840\$	Terrassement / Centre civique
M.R.C. de Bellechasse	97 264\$	Site enfouissement 2020
MAC Construction	119 588\$	Travaux réfection / Centre civique
Œuvre des loisirs Sainte-Justine	89 190\$	Contribution 2020
Pavage Sartigan	174 992\$	Pavage et rapiéçage à la finisseuse
Serge Carrier et Fils	40 664\$	Rechargement de gravier et matériel
Transport Adrien Roy et filles	27 605\$	Abat-poussière
Valéro Énergie	42 984\$	Diésel et huile à chauffage

Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier

Sainte-Justine, le 26 janvier 2021